

DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

SERVICE FORET, RISQUES,
EAU ET NATURE

LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

MISSION INTER-SERVICES DE L'EAU ET DE LA NATURE Polices de l'environnement en faveur de la préservation des ressources en eau

Afin d'assurer la préservation des ressources en eau et de lutter contre les pollutions ponctuelles et diffuses, les agents inspecteurs de l'environnement de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) et de l'Agence Régionale de Santé (ARS), coordonnés par la Direction Départementale des Territoires (DDT) de l'Yonne dans le cadre de la Mission Inter-Services de l'eau et de la Nature (MISEN), ont procédé le 5 juillet 2018 à une opération visant à renforcer la coordination des contrôles, sur la commune de Cruzy-le-Châtel.

L'objectif de la journée était de permettre aux services d'appréhender pleinement sur le plan technique la complémentarité de leurs domaines d'intervention respectifs, afin que les captages les plus sensibles aux pollutions fassent l'objet d'un suivi et de contrôles adaptés au regard des enjeux qui les caractérisent.

L'opération s'est inscrite dans une démarche pédagogique, les réglementations contrôlées étant le respect des dispositions relatives à l'utilisation et au stockage des produits phytosanitaires par les collectivités et par les exploitants agricoles, le respect des servitudes en périmètres de protection de captages et des mesures de protection des ouvrages d'exploitation d'eau potable au titre du code de la santé publique, et le respect des zones de non-traitement à proximité des points d'eau.

En 2018, 135 contrôles concernant la préservation de la ressource en eau potable sont prévus dans le département de l'Yonne.